



Terre de caractère

LOURESSE-ROCHEMENIER

Lettre communale d'information N°10 - Novembre-décembre 2022

INFORMATIONS À RETENIR

Vendredi 16 décembre :

Soirée de Noël de l'APE

Vendredi 6 janvier :

Soirée des vœux du maire

Vendredi 13 janvier :

Galette des petites cheminées

Mini Boom de l'APE

Samedi 25 mars :

inauguration du parc Courjaret-Raimbaud

UN NOMBRE : 13

13 litres de vin chaud ont été bu lors de la soirée d'inauguration des illuminations et décorations des fêtes de fin d'année. Plus de 150 personnes ont participé à ce beau moment d'échanges et de partage.

POINT CIVIQUE

Le recensement aura lieu sur notre commune début 2023, du 19 janvier au 18 février par Sylvie Mikailovitch



et Anne Chesneau



Merci de leur réserver le meilleur accueil possible.

EDITO

Discours d'inauguration des décorations des fêtes de fin d'année :

Chers Louressesois et Louressesois,

C'est avec un immense plaisir que j'inaugure ce soir, au nom du Conseil Municipal, la mise en lumière des décorations des fêtes de fin d'année. À la radio, à la télé, on parle déjà de Noël et pour cause.

Après deux années marquées par le covid, nous avons décidé collectivement d'organiser cette soirée.

Tout d'abord, je tiens à remercier chaleureusement nos agents communaux : François, Hervé, Stéphane et Alain qui est aujourd'hui en retraite. Ils ont tous travaillé avec attention pour réaliser ce magnifique décor de Noël. La réussite de ces décorations réside dans sa préparation. Vous avez dû voir ces dernières semaines, nos agents s'affairer pour installer les guirlandes, les décorations et mettre en place les sapins, sans lesquels Noël ne serait par vraiment Noël. Certes, cela peut paraître futile à certains, mais une commune qui vit, c'est aussi cela et vous voir aussi nombreux ce soir, à attendre le lancement des illuminations, est le gage que la convivialité est essentielle pour rendre notre commune agréable, accueillante et festive.

Un merci tout particulier à Babeth qui a aidé à la mise en place de cette scène. Merci aux enfants de la MAM l'île aux chouettes pour la réalisation de petites décorations, merci à Patricia pour cette belle boîte aux lettres qui va permettre à vos enfants de déposer leur lettre au Père Noël. Nous allons transmettre le courrier de vos enfants au père Noël. Évidemment, merci aux élus pour leur travail collectif au service des habitants.

Comme nous l'avions proposé pendant les élections, nous vous sollicitons régulièrement pour recevoir vos idées et propositions. Début octobre, nous avons publié un questionnaire sur Facebook et sur le site de la commune pour vous demander votre avis sur les illuminations de Noël. Nous avons reçu plus de 100 réponses. Cette mobilisation montre l'intérêt que les habitants peuvent porter à notre belle commune.

La question était simple : en raison des restrictions et des difficultés électriques, que souhaitez-vous pour Noël cette année. Ainsi, 25% des personnes souhaitaient une annulation totale des illuminations. 25% souhaitaient la même chose que l'année dernière ; et enfin, 50% des personnes qui ont répondu au questionnaire souhaitaient que nous modifions les habitudes : décorations à l'école et à la mairie uniquement.

Le plus intéressant dans ce questionnaire était la partie libre de réponse : de nombreuses personnes soulignaient l'importance de décorer la mairie de façon plus importante. Leurs paroles ont été entendues.

Les agents communaux ont travaillé depuis plusieurs semaines pour créer ce décor magnifique.

Cependant, je tiens à souligner un point très important : le montant dépensé cette année (sapin, décors et installation) ne dépasse pas le montant de l'année dernière. Comme quoi, économie ne rime pas avec morosité. Au contraire : avec des idées et du travail, mais surtout du travail, nous pouvons toujours réussir à faire mieux. De plus, comme vous pouvez le constater, nous n'avons pas installé de sapin coupé. Les sapins en pot pourront être replantés et réutilisés l'année prochaine. Après cet été caniculaire, nous devons respecter la nature. Comme nous l'avons réaffirmé lors du dernier Conseil Municipal, nous avons engagé une démarche environnementale et nous la respectons. La mairie sera éclairée de 7h à 8h30 et de 18h30 à 21h, sauf en cas d'alerte rouge sur Ecowatt.

Je profite de cette soirée pour vous annoncer deux dates importantes pour l'année 2023 :

Dans un premier temps, nous allons enfin pouvoir renouveler les traditionnels vœux du maire le vendredi 6 janvier à partir de 19h30. Nous comptons sur chacun d'entre-vous.

Ensuite, après quelques travaux de sécurisation, nous allons enfin pouvoir inaugurer le nouveau parc communal Courjaret-Rimbaud le samedi 25 mars.

Deux moments importants qui vont nous permettre d'échanger, de nous retrouver et de profiter ensemble.

Au nom de tous les membres du conseil municipal, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

La fête ne serait pas entière sans la présence d'un invité surprise qui arrivera dans quelques instants. Pour le faire venir, nous allons compter ensemble pour déclencher l'éclairage de la façade.

Comptons ensemble : 5, 4, 3, 2, 1, 0.

Joyeuses fêtes de fin d'année à tous,

Pierre-Yves Douet.



ECOLE ALEXANDRE PAIN

Après un bel été, les 68 élèves de l'école Alexandre Pain et l'équipe enseignante ont repris le chemin de l'école le jeudi 1er septembre. Pour l'occasion, parents et élèves ont été accueillis dans la cour de l'école par les enseignantes, M. le Maire et les agents municipaux chargés de la restauration scolaire, de la garderie et du nettoyage de l'école. Tous étaient fin prêts pour débiter avec joie cette nouvelle année scolaire !

Les élèves avaient hâte de débiter leurs fournitures, faire connaissance avec leur maîtresse et pour les nouveaux élèves, découvrir l'école.

Grâce au déploiement du socle numérique dans les écoles et à la participation de la municipalité, l'école a été dotée de 15 tablettes, d'un nouveau vidéoprojecteur interactif et d'un nouveau tableau blanc.



Les enseignantes et les élèves remercient la mairie pour

cet investissement qui permettra à ces derniers, de participer à des défis, de faire des recherches simples en utilisant un moteur de recherche, de publier des articles sur l'Environnement Numérique de Travail de l'école... et d'acquérir les compétences numériques requises en fin de CM2.

Désormais, les 3 classes de l'école sont équipées d'un vidéoprojecteur, d'un tableau blanc et d'un ordinateur relié au réseau internet de l'école.



Les enseignantes de l'école Alexandre Pain

FAITES VOUS CONNAÎTRE

Les personnes âgées de plus de 75 ans, isolées, et les personnes en situation de handicap et/ou souffrant de problèmes de santé peuvent s'inscrire au registre des personnes vulnérables. La finalité exclusive de ce registre est de vous contacter

en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence en cas de risques exceptionnels (canicule, grand froid, coupure électrique, etc...).

Si vous n'êtes pas encore inscrit, merci de contacter rapidement la Mairie au 02 41 59 13 13

UNE NOUVELLE ENTREPRISE SUR LA COMMUNE

Installée depuis plus de 30 ans sur la commune de Louresse, avec son mari et ses trois enfants, Dolorès Bayon est heureuse de nous présenter son nouveau travail d'auxiliaire de vie.

A 50 ans, Dolorès a décidé de se lancer pour soutenir et aider les aînés de la commune. Autodidacte, titulaire du PSC1, Dolorès a participé à plusieurs formations, dont une sur l'accompagnement en fin de vie ou l'aide aux personnes atteintes d'Alzheimer.



Grâce à son sens du relationnel, Dolorès peut vous apporter ses compétences pour les actes essentiels de la vie :

- aide au lever/coucher,
- aide à la toilette,
- aide à l'habillage/déshabillage,
- aide aux repas : faire les courses, préparer les repas, aider à la prise des repas si besoin dans le respect des régimes alimentaires,
- aide à la prise de médicaments (sous surveillance et préparés par les infirmiers ou la famille),
- aide au repassage et ménage

N'hésitez pas à contacter Dolorès au 06 99 21 14 46 ou par mail dolores.bayon@outlook.fr

ET VOUS ?

Cette lettre de Louresse-Rochemenier est aussi la vôtre. Vous souhaitez publier un article ? Vous souhaitez présenter votre nouvelle entreprise ? Une envie de partager une information ou un

projet ?

Adressez-nous votre message par mail à : communication@louresse-rochemenier.fr



CATASTROPHE NATURELLE

Vous pensez avoir subi des dommages liés un événement de catastrophe naturelle (votre maison a bougé, les murs se fissurent,...) ? Vous devez :

- Faire une déclaration à votre assurance
 - Faire une déclaration écrite à la mairie
- (Merci de contacter la Mairie avant le 23 décembre 2022)

La demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle est faite par Monsieur le Maire, et est valable pour l'ensemble de la commune. La mairie centralise les demandes et sollicite les rapports techniques auprès de la préfecture. Ensuite, la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises instruira les dossiers.

PÊCHEURS DES MARAIS

Après une très belle première année, les pêcheurs de l'étang des marais préparent déjà la saison 2023. Plus de trente personnes ont participé à la journée du concours de pêche à la truite du dimanche 24 avril dernier.

Cet été, l'étang a beaucoup souffert de la canicule et s'est retrouvé presque vide. La mortalité des poissons était très importante. Depuis le retour de l'automne, le niveau remonte et les bénévoles vont pouvoir programmer le rempoissonnement.

Si vous êtes intéressés par la pêche, vous pouvez contacter Teddy au 06 48 12 06 41



PANIER DES AÎNÉS

Nous pensons une nouvelle fois à nos aînés en cette fin d'année. Le panier des aînés 2022 sera distribués aux aînés de plus de 70 ans, inscrits sur les listes électorales, le week-end du 17-18 décembre 2022.

Pour ceux qui ne sont pas inscrits sur les listes électorales, merci de vous faire connaître avant le 14 décembre auprès de la secrétaire de mairie.

COUPON REPONSE

A retourner en Mairie avant le 20 décembre 2022

SOIREE DES VOEUX

Vendredi 6 janvier 2023, Salle des Loisirs



19h00 réception des habitants récemment installés sur notre commune (depuis le 1er janvier 2021)

19h30 soirée buffet, à laquelle sont invités tous les habitants de la commune

Nom : _____

Nombre de participants : _____ Téléphone : _____

Nous serons présents : (merci de cocher la ou les cases correspondantes)

- À 19h (nous venons d'arriver sur Louresse-Rochemenier)
- À 19h30 (pour la soirée buffet)